

LETTRE DE QUEBEC

(De notre correspondant spécial.)

Québec, 17 déc. 1889.

La réunion ajournée de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu aujourd'hui; les nouveaux règlements y ont été adoptés. Une proposition de porter le droit d'entrée à \$25 a été rejetée; la souscription annuelle reste fixée à \$10. La Chambre comprend actuellement 190 membres et depuis son réveil tout récent, elle a fait sentir plus plus d'une fois son influence en matière commerciale, surtout dans les relations entre le commerce et le gouvernement et les compagnies de transport. M. F. X. Berlinguet a fait aujourd'hui une chaleureuse allocution en faveur du pont du Cap-Rouge, et a critiqué ouvertement la conduite du gouvernement fédéral en cette affaire.

MM. Shaughnessy & Olds du C. P. R. ont eu une autre entrevue, vendredi dernier, avec M. R. Turner, président de la Chambre de Commerce; ces messieurs ont promis de réduire le tarif du transport des farines de l'ouest expédiées sur des points à l'est de Québec par des marchands de Québec. Cette réduction sera de près de 50 p. c. sur le tarif élevé qui existe actuellement entre Montréal et Québec, et les marchands de notre ville espèrent ainsi pouvoir obtenir une part raisonnable de ce commerce. On doit aussi agrandir le local destiné au fret de Québec, à la gare du Palais, et la question de la livraison gratuite du fret de Québec est encore à l'étude.

La neige tombée récemment a fait de beau chemins dans les environs de la ville, ce qui a donné beaucoup d'activité au commerce local en amenant à la ville, chaque jour, un grand nombre de gens de la campagne.

Il n'y a rien de bien nouveau à rapporter dans le commerce de bois, pas plus que dans la ferronnerie.

Nouveautés.—Il nous fait plaisir de constater qu'une amélioration sensible s'est produite depuis quelques jours dans le commerce de nouveautés; principalement dans le détail. Cette amélioration est due, sans doute à l'excellente condition des chemins et à l'approche des fêtes. Quelques-uns des principaux marchands croient que le commerce restera probablement meilleur pendant toute la saison.

Plusieurs marchands de gros que nous avons vus nous disent que la collection se fait d'une façon assez satisfaisante, et que pour la saison les ventes sont assez bonnes. Naturellement, il y a peu à faire dans le gros à cette saison qui est la plus tranquille de l'année. Dans le moment on s'occupe de faire l'inventaire mais on n'attend pas à voir le commerce redevenir très florissant.

Épicerie.—Le commerce d'épicerie au gros a repris une activité assez marquée, les demandes des détaillants étant de beaucoup plus considérables vu l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'est certainement dans ce commerce qu'il règne le plus d'activité.

Beurre et fromage.—Le marché est très calme pour le beurre et le fromage; il y a une hausse très légère sur le fromage.

Le beurre est ferme aux prix cotés ci-dessous, mais il est fort possible que ces prix soient plus faibles dans un mois ou deux à moins qu'il ne survienne quelque demande pour l'exportation, car le marché est abondamment approvisionné et il y en a encore de fortes quantités à la campagne.

Huiles et poissons.—Marché lourd; on

ne s'attend à une reprise des affaires que vers la fin du mois prochain.

Farines et provisions.—Les farines sont fermes aux prix que nous indiquons dans notre tableau. Il est plus que probable que les prix actuels se maintiendront durant l'hiver, à moins que des rapports défavorables soient transmis du Nord-Ouest américain ou de la Russie, ces deux immenses greniers de blés.

Les provisions de toute sorte sont assez fermes. Le bœuf et le lard salé sont sans changement. Les volailles sont abondantes sur nos marchés, les dindons se vendent de \$3 à \$4. par couple.

Difficultés financières.—A la demande de MM. Langlois et Paradis, M. Ambroise Dubois, épicier à St Sauveur, a fait cession de ses biens. Son passif s'élève à près de cinq à six cents piastres.

Jugement a été rendu par Son Honneur le juge Casault dans la cause de Matte, gardien provisoire de la succession de Gingras et al, faillis, et la banque du Peuple. En sa qualité de gardien et au nom des créanciers M. Matte demandait que le charbon fut mis en sa possession. Naturellement la banque du Peuple s'opposait à cette demande. Son Honneur a décliné en faveur de la banque qui avait avancé des argents sur des certificats de dépôts.

On dit que MM. Gingras & Cie vont continuer les affaires sous un autre nom, la banque du Peuple leur confiant le stock de charbon qu'elle a en garantie.

M. F. X. Lepage, marchand de nouveautés, de Québec, ont fait cession aujourd'hui; leur actif est de \$15,000 et le passif de \$12,000. M. Lepage a composé avec ses créanciers l'année dernière à 75c dans la piastre, et a payé sa composition.

L'actif de C. N. Falardeau de l'ancienne Lorette, a été vendu à A. H. Falardeau, de Spencer, P. Q.

M. E. D. Morceau, de l'Isle Verte, a reçu une demande de cession de la part de MM. Thibaudeau frères & Cie.

M. Henry Bédard a été nommé curateur à la faillite de F. X. Parsons, de Coleraine.

Voici les cours du marché:

FARINES.

| | |
|---|----------------------|
| Patente..... | le baril 5 25 à 5 50 |
| Supérieure Extra..... | 4 75 " 5 00 |
| Extra supérieure..... | 4 40 " 4 60 |
| Forte à boulanger..... | 5 00 " 5 20 |
| Extra du printemps..... | 4 00 " 4 25 |
| Supérieure..... | 3 50 " 3 75 |
| Fine..... | 3 25 " 3 50 |
| Farine en sac de 50 livres..... | 1 40 " 2 75 |
| Gruau d'avoine le baril..... | 4 75 " 5 00 |
| Gruau de blé d'Inde blanc le baril..... | 2 75 " 2 90 |
| Gruau de blé d'Inde laune le baril..... | 2 50 " 2 60 |

POISSONS.

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Saumon No. 1 (rive nord)..... | 16 00 à 16 50 |
| " No. 2..... | 14 50 " 15 00 |
| " No. 3..... | 13 00 " 14 50 |
| Morue verte No. 1..... | 4 75 " 5 00 |
| " No. 2..... | 4 00 " 4 25 |
| Morue sèche..... | 4 25 " 4 50 |
| Hareng du Labrador, au détail..... | 4 75 " 5 00 |

HUILES.

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Huile de Loup marin Pale..... | 0 87 1/2 " 0 40 |
| " " Paille..... | 0 35 " 0 38 |
| Huile de morue le gallon..... | 0 82 " 0 34 |
| " de marsouin, Pale..... | 0 45 " 0 50 |
| " " Paille..... | 0 40 " 0 45 |

DIVERS.

| | |
|--|-----------------|
| Pommes de terre le minot..... | 0 45 " 0 50 |
| Avoine par 36 livres..... | 0 40 " 0 42 1/2 |
| Beurre salé la livre..... | 0 17 " 0 20 |
| Beurre frais la livre..... | 0 20 " 0 25 |
| Porc frais par 100 livres..... | 8 00 " 9 00 |
| Jambon fumé..... | 0 11 1/2 " 0 12 |
| Saindoux, seaux 20 lbs..... | 1 75 " 1 80 |
| Lard short cut canadien, en quart..... | 16 00 " 16 50 |
| Lard mess américain..... | 14 00 " 14 50 |
| Sel en magasin..... | 0 00 " 0 55 |
| Foin par 100 bottes..... | 8 00 " 10 00 |
| Paille par 100 bottes..... | 4 00 " 5 00 |

MARCHÉ AU CUIR.

| | |
|---|-------------|
| Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre..... | 0 23 " 0 24 |
|---|-------------|

| | |
|---|---------------|
| Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre..... | 0 21 " 0 23 |
| Cuir à semelle du pays No. 1..... | 0 25 " 0 26 |
| Cuir à harnais..... | 0 27 " 0 30 |
| Vache cirée..... | 0 35 " 0 40 |
| Buff et vache grainée, le pied..... | 0 13 " 0 15 |
| Vache vernie..... | 0 15 " 0 17 |
| Vache glacée (enamellée)..... | 0 15 " 0 17 |
| Peaux de veaux épais, la livre..... | 0 50 " 0 60 |
| Peaux de veaux minces la livre..... | 0 45 " 0 50 |
| Vache fendue large..... | 0 " 0 0 |
| Vache fendue petite..... | 0 24 " 0 25 |
| Vache patente..... | 0 14 " 0 15 |
| Kid français..... | 18 00 " 20 05 |

PEAUX.

| | | |
|-------------------------|------|------|
| Jeunes bœufs. Vieux. | | |
| Peaux vertes inspectées | | |
| No. 1 par 100 lbs..... | 6 50 | 8 00 |
| Peaux vertes inspectées | | |
| No. 2 par 100 lbs..... | 5 30 | 6 00 |



La santé avant tout!

MALADIE DITE A VUE D'OEIL.

EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS.

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Aucun dédit le dimanche. Nous certifions que nous avons la meilleure purgation de pommons, pour purger dans aucun temps de l'année, dans les canicules ou autrement.

CERTIFICAT

4 mai 1887.
J'étais malade depuis 21 ans de la dyspepsie, maladie des reins, engorgement du foie et maladie de cœur, je me trouvais à avoir la vraie constipation, enfin, cette constipation me causait depuis 21 ans les maladies ci-dessus mentionnées. Plusieurs médecins m'avaient soignée, disant que ma maladie était incurable. Étant malade depuis si longtemps, j'étais complètement découragée, mais ayant entendu parler des médicaments de Mine Desmarais et Lacroix, j'en fis usage, et après deux mois j'étais parfaitement guérie. Si quelqu'un voulait des informations je serais heureuse de leur en donner.

Signé, MME LEMIEUX,
80 rue des Allemands, fond de la cour
MM. LACROIX FRÈRES,
Successeur de Mine Ve Desmarais,
1263 rue Mignonne, coin rue Ste-Elizabeth,
Montréal.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés. Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

AUX MARCHANDS

Tabac Canadien

EN FEUILLE

Spécialité de Première Classe

EN GROS SEULEMENT

Au plus BAS PRIX du marché. S'adresser à

EPHREM BOLDUC, JOLIETTE, P.Q.

Argent à Prêter SUR BILLET

S'adresser à
L. N. DEMERS, Avocat,
16, Rue St-Jacques.

Chas. Desmarreau
COMPTABLE
AUDITEUR ET COMMISSAIRE
1608, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.
Spécialité Règlement des affaires de faillite

POUDRE-COLLE PARISIENNE

Clarifiant indistinctement les Vins Rouges ou Blancs, Eaux-de-Vie, Rhums Vinaigres, etc.

L'expérience a démontré que la Poudre Parisienne est le meilleur agent de clarification, le plus prompt, le plus sûr et le plus économique. Cette poudre est préférable aux blancs d'œufs, à la gélatine et autres substances clarifiantes: la Poudre qu'elle fait cinq à six fois moins de lie. 2o Parce que la lie étant plus pesante, plus compacte et moins volumineuse, ne remonte jamais dans le vin. 3o Parce que, si une pièce collée et limpide est déplacée et que le vin soit troublé par le déplacement, il se clarifie de lui-même en 48 heures, sans qu'il soit besoin de le recoller. 4o Parce qu'elle prévient ou empêche toutes les maladies du vin. 5o Parce qu'elle conserve au vin toute sa force et sa couleur, tandis que les blancs d'œufs et les gélatines les plus réputées le décolorent et l'altèrent. 6o Parce que de toutes les colles, aucune ne se prête mieux au collage du vin destiné aux expéditions. 7o Parce que le vin collé avec cette poudre peut rester pendant six mois sur sa colle sans inconvénient.

Demandez notre catalogue complet. Conditions spéciales au commerce. Extraits supérieurs, à des prix très modérés. F. de RATZÉ & Co., Chimistes-Industriels, 242 rue St-Jacques, Montréal.

Cie de Telephone Bell DU CANADA

ANDW. ROBERTSON, Président,
C. F. SISE, Vice-Prés.
C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Bureau principal: à Montréal.

Cette Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets qui possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la Compagnie à Montréal.



AUX ANNONCEURS

qui ont un crédit si bien établi qu'ils sont des clients sûrs, nous pouvons assurer les avantages les plus importants. Nous pouvons consacrer notre énergie à leur procurer ce dont ils ont besoin et ce qu'ils ont le droit d'attendre, sans avoir constamment à craindre une perte possible qui, non seulement nous privait de tous ces nos commissions gagnées, mais nous laisserait responsables pour de lourds engagements envers les propriétaires de journaux. Nous sollicitons la clientèle d'annonceurs responsables qui paieront quand le travail sera fait, et d'annonceurs d'expérience qui peuvent constater quand ils sont servis avec honnêteté et intelligence. S'adresser à GEO. P. ROWELL & Co., Newspaper advertising Bureau, 10 Spruce Street New York.

Hotel Criterion!

J. D. LACASSE, Propriétaire

27-29, Rue St-Gabriel

MONTREAL

ALLEZ AU CRITERION!

PIERRE DIDIER

ENTREPRENEUR

CHARPENTIER ET MENUISIER

BUREAU:

35 rue St-Jacques, Montréal.